CH-8700 KÜSNACHT-ZÜRICH
SEESTRASSE 39, GOLDBACH-CENTER
POSTFACH
TELEFON +41 (0)43 222 38 00
TELEFAX +41 (0)43 222 38 01
ZUERICH@WENGER-PLATTNER.CH

ZUERICH@WENGER-PLATTNER.CH DR. PETER MOSIMANN STEPHAN CUENI 1) DR. DIETER GRÄNICHER 1) KARL WÜTHRICH YVES MEILI FILIPPO TH. BECK, M.C.J. DR FRITZ ROTHENBÜHLER DR. BERNHARD HEUSLER DR. ALEXANDER GUTMANS, LL.M. 1) PETER SAHLI 2) 9) 10) DR. THOMAS WETZEL 51 DR. MARC NATER, LL.M. ALAIN LACHAPPELLE 7) 10) BRIGITTE UMBACH-SPAHN, LL.M. ROLAND MATHYS, LL.M. DR. CHRISTOPH ZIMMERLI, LL.M. DR. PHILIPPE NORDMANN, LL.M. DR. RETO VONZUN, LL.M. DR. BEAT STALDER DR. MAURICE COURVOISIER, LL.M. DR. STEPHAN KESSELBACH SUZANNE ECKERT

DR DAVID DUSSY AYESHA CURMAUY 1) 4) CORNELIA WEISSKOPF-GANZ CRISTINA SOLO DE ZALDÍVAR 61 DANIEL TOBLER 21 101 DR. ROLAND BURKHALTER PETER ENDERLI 9) 10) DR. OLIVER KÜNZLER andrea späth THOMAS SCHÄR, LL.M. DR. GAUDENZ SCHWITTER KARIN GRAF, LL.M. NICOLÁS ARIAS 7) 8) 10) LUDWIG FURGER 8) 10) MILENA MÜNST BURGER, LL.M. PLACIDUS PLATTNER 5) ROBERT FRHR. VON ROSEN 31 STEFAN BOSSART DR. MICHAEL ISLER MARGRIT MARRER 101 DOMINIK LEIMGRUBER MANUFI MOHIER STEFAN FINK MICHAEL GRIMM

MARCO BORSARI, LL.M. CHRISTOPH ZOGG

ANDREA KORMANN 2) 10) NINA HAGMANN

CÉCILE MATTER SARAH HILBER PASCAL STOLL

BENJAMIN SUTER SUSANNA SCHNEIDER

FABIAN LOOSER
DR. MARTINA BRAUN
SIMON FLURI

PETRA SPRING CHRISTIAN EXNER

JÜRG BICKEL

MICHA SCHILLING, LL.M. CHRISTOPH A. WOLF NICOLE TSCHIRKY DR. MARTINA ISLER

KONSULENTEN
DR. WERNER WENGER 1)
DR. JÜRG PLATTNER
PROF. DR. GERHARD SCHMID
PROF. DR. FELIX UHLMANN, LL.M.
PROF. DR. MARC-ANDRÉ RENOLD
DR. JÜRG RIEBEN
STEPHAN WERTHMÜLLER 7) 10)

RECHTSANWÄLTE NOTARE STEUERBERATER



Traduction non officielle de l'original allemand

Aux créanciers de Flightlease AG en liquidation concordataire

Küsnacht, juin 2013 WuK

Flightlease AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 16

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe, ci-après, du déroulement de la liquidation concordataire de Flightlease AG depuis mai 2012 ainsi que de la suite prévue de la procédure.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012

Le 4 mars 2013, le liquidateur a présenté au juge du concordat du Tribunal de district de Bülach son 10^e rapport d'activité pour l'année 2012, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 1^{er} juillet 2013, dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Les créanciers sont priés de bien vouloir annoncer leur visite à l'avance auprès de Christian Rysler au +41 43 222 38 00.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité.

II. Presentation generale du deroulement de la liquidation

1. Activité du liquidateur

L'activité du liquidateur au cours de l'année écoulée s'est concentrée sur la conduite du procès en responsabilité dans l'affaire Cash-Pool.

WWW.WENGER-PLATTNER.CH

BASEL: AESCHENVORSTADT 55, CH-4010 BASEL, TELEFON +41 (0)61 279 70 00, TELEFAX +41 (0)61 279 70 01
BERN: JUNGFRAUSTRASSE 1, CH-3000 BERN 6, TELEFON +41 (0)31 357 00 00, TELEFAX +41 (0)31 357 00 01
GENF: 11, RUE DU GÉNÉRAL DUFOUR, 1204 GENF, TELEFON +41 (0)22 800 32 70, TELEFAX +41 (0)22 800 32 71

2. Activité de la commission des créanciers

En 2012, la commission des créanciers a tenu une conférence téléphonique au sujet des prétentions en responsabilité.

III. ETAT DE LA FORTUNE DE FLIGHTLEASE AG AU 31 DECEMBRE 2012

1. Remarque préliminaire

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2012 (annexe 1). Cet état recense les actifs de Flightlease AG en liquidation concordataire au 31 décembre 2012, en l'état actuel de nos connaissances.

2. Actifs

Pour l'essentiel, les <u>actifs non encore réalisés</u> sont toujours constitués de créances sur d'anciennes sociétés du groupe Swissair et de participations détenues par Flightlease AG. En outre, d'éventuelles prétentions en matière de responsabilité ont été mentionnées pour mémoire.

3. Dettes de la masse

Le poste <u>créanciers concordataires</u> au 31 décembre 2012 concerne des frais occasionnés lors de la liquidation concordataire.

<u>Provisions pour acomptes</u>: l'état de liquidation de Flightlease AG au 31 décembre 2012 comprend une provision pour le premier acompte de CHF 15 704 591. Sur ce montant, CHF 3 944 concernent des paiements au sujet desquels les créanciers n'ont pas encore communiqué leurs instructions au liquidateur et CHF 1 311 467 se rapportent à des paiements d'acompte relatifs à des créances conditionnelles pour lesquelles la condition ne s'est pas encore réalisée. Le solde de la provision, d'un montant de CHF 14 389 180, est destiné aux créances encore différées.

Pour le deuxième acompte, une provision d'un montant de CHF 20 520 252 a été enregistrée dans l'état de liquidation de Flight-lease AG au 31 décembre 2012. Sur ce montant, CHF 4 541 concernent des paiements au sujet desquels les créanciers n'ont pas encore com-

WENGER PLATTNER

muniqué leurs instructions au liquidateur et CHF 1 836 054 se rapportent à des paiements d'acompte relatifs à des créances conditionnelles pour lesquelles la condition ne s'est pas encore réalisée. Le solde de la provision, d'un montant de CHF 18 679 657, est destiné aux créances encore différées.

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des deux acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. Créances concordataires

L'aperçu de la procédure de collocation (<u>annexe 2</u>) indique en détail pour quel montant et dans quelle classe des créances ont été annoncées, admises ou définitivement écartées, et quelles créances sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de collocation. En rapport avec la décision concernant les créances différées, les montants des créances sont encore susceptibles de changer dans les 1^{re} et 3^e classes.

<u>1^{re} classe</u>: la décision de collocation concernant les créances annoncées par un membre du management de Flightlease AG pour un total de CHF 1 017 208 reste différée.

<u>3º classe</u>: est également différée la décision de collocation relative aux créances annoncées par SAirGroup en liquidation concordataire et portant sur un montant de CHF 533 704 493.

5. Dividende concordataire estimatif

La réalisation des actifs est, pour l'essentiel, achevée. La situation actuelle des actifs disponibles figure à l'état de liquidation de Flight-lease AG au 31 décembre 2012. Seul le succès d'actions visant à faire valoir des prétentions en matière de responsabilité permettra désormais d'améliorer de manière significative l'état des actifs.

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation, le dividende maximum s'établira à 9,6 %, à condition que toutes les créances différées soient écartées. Si, en revanche, toutes les créances différées sont reconnues, le dividende minimum s'élèvera à 7,4 %. Le premier et le deuxième acompte versés ont d'ores et déjà permis d'en distribuer 6 %. Le solde du dividende concordataire prévisionnel variera donc entre 1,4 % et 3,6 %.

IV. REALISATION DES ACTIFS

Au cours de l'année 2012, le liquidateur n'a pu réaliser des actifs que pour un montant modeste de quelque CHF 27 000.

V. PROCEDURE VISANT A FAIRE VALOIR DES PRETENTIONS EN RESPONSABILITE

Dans le cadre de l'action intentée le 11 novembre 2005 devant le Tribunal de district de Bülach à l'encontre de différents anciens organes (cf. Circulaires n° 5, 7 et 12), Flightlease AG a été déboutée par le tribunal par jugement du 23 juin 2011. Flightlease AG a recouru à l'encontre de ce jugement, le 31 août 2011 (cf. Circulaire n° 15, ch. V.).

Le 21 mai 2012, les défendeurs ont déposé leurs réponses au recours auprès du Tribunal supérieur du canton de Zurich. Flightlease AG s'est prononcée sur certaines allégations des défendeurs, le 21 juin 2012. La procédure est toujours pendante devant le Tribunal supérieur du canton de Zurich.

Flightlease AG se réserve par ailleurs le droit d'engager d'autres actions en responsabilité.

VI. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

La suite de la procédure sera consacrée au règlement de l'état de collocation et à la liquidation des derniers actifs. L'essentiel de l'activité des organes de liquidation portera sur la poursuite des prétentions en responsabilité. A l'heure actuelle, il n'est toujours pas possible d'apprécier le temps nécessaire au règlement de cette thématique.

WENGER PLATTNER

Il est prévu d'informer les créanciers des événements importants au fur

et à mesure de la procédure par voie de circulaire. Les informations sur

le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront com-

muniquées au plus tard au printemps 2014.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre con-

sidération distinguée.

Flightlease AG en liquidation concordataire

Le liquidateur

Karl Wüthrich

Annexes: - Etat de liquidation de Flightlease AG en liquidation concorda-

taire au 31 décembre 2012

- Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG en li-

quidation concordataire

www.liquidator-swissair.ch

Hotline Flightlease AG en liquidation concordataire

Allemand: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

Anglais: +41-43-222-38-50

5

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

	31.12.2012	31.12.2011	Variation	
	CHF	CHF	CHF	
ACTIFS				
Liquidités				
UBS CHF 803.530.01B	121'733	94'646	27'087	
ZKB CHF 1100-0974.031	66'239'771	67'192'174	-952'403	
Total des liquidités	66'361'504	67'286'820	-925'316	
Positions de liquidation:				
Débiteurs concordataires	24'929	37'529	-12'600	
Créances sur des tiers	8	8	0	
Avances sur frais de justice	6'587'000	6'115'250	471'750	
Participations	p.m.	p.m.		
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.		
Total des positions de liquidation	6'611'937	6'152'787	459'150	
TOTAL DES ACTIFS	72'973'441	73'439'607	-466'166	
PASSIFS				
Dettes de la masse				
Créanciers concordataires	124'522	319'171	-194'649	
Provision 1er acompte	15'704'591	15'704'591	0	
Provision 2ième acompte	20'520'252	20'520'252	0	
Provisions pour frais de liquidation	2'000'000	2'000'000	0	
Total des dettes de la masse	38'349'365	38'544'014	-194'649	
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	34'624'076	34'895'593	-271'517	

Flightlease AG en liquidation concordataire

Annexe 2

Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG

Catégorie		Dans le cadre de la procédure de collocation				Dividende concordataire en %				
	Annoncées	Reconnues	Action intentée	Décision en suspens	Ecartées définitivement	1er acompte	Dividende futur		Total	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		minimal	maximal	minimal	maximal
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1ère classe	97'919'713.91	1'258'541.66	-	1'017'208.00	95'643'964.25	100%	-	-	100%	100%
2ème classe	45'381.79	16'021.55	-	29'360.24	-	100%	-	-	100%	100%
3ème classe 1)	18'776'586'367.25	1'941'502'511.39	-	533'704'492.69	16'301'379'363.17	6.00%	1.4%	3.6%	7.4%	9.6%
Total des créances concordataires	18'874'551'462.95	1'942'777'074.60	-	534'751'060.93	16'397'023'327.42					